



AÉROPORTS DE PARIS

**Déclaration CGT au Comité d'Entreprise
du 24 février 2016 concernant le point :**

**Convention triennale (moyens financiers) 2016-2018
entre le Comité d'Entreprise et Aéroports de Paris**

Pour la première fois, dans l'histoire du Comité d'Entreprise d'ADP, les membres de la direction remettent en question la gestion de ses restaurants. Pour la première fois, vous osez mettre en concurrence deux schémas de gestion bien distincts : l'un social, l'autre marchand !

Cette mise en compétition se traduit par un dictat qui impose au Comité d'Entreprise de réduire d'un million d'euros le budget dédié à leur gestion. Cet acte annonce clairement votre logique qui, à terme, consistera à réduire de manière drastique les moyens financiers qui lui sont consacrés. Si nous n'y prenons pas garde le Comité d'Entreprise se verra contraint de renoncer à leur gestion. Vous laissant ainsi toute latitude pour remettre les clés à vos amis d'aujourd'hui, *Compass*.

En accomplissant ce choix, vous préparez les élus et les salariés aux futures attaques qui seront perpétrées à l'encontre du budget des Activités sociales. Ce que vous nous imposez est en cohérence avec la politique de l'entreprise ! Politique actuelle qui cherche à réduire de manière significative « *les coûts salariaux directs et indirects* » - en utilisant votre langage.

La CGT votera contre une convention et un accord qui réduit la subvention restaurant, nous entraînant ainsi dans une spirale où la finance l'emporte sur l'humain et le social. Cette dérive, notre syndicat, au travers de ses militants, la combat depuis 120 ans. Cependant, puisque selon vos déclarations « la non signature entrainerait la remise en cause de l'ensemble de la convention et de ses subventions », la CGT donne mandat au Secrétaire du Comité d'Entreprise pour la signer ainsi que l'accord qui y est associé.

Cette décision est pour notre organisation syndicale un acte de résistance digne du 21^{ème} siècle, face à votre logique destructrice d'emplois et d'acquis sociaux ! Malgré ces attaques en règle, nous ne renoncerons jamais à nous défendre ! La CGT est à l'origine du Comité d'Entreprise et de la reprise des restaurants en autogestion. Elle a toujours œuvré pour que chaque salarié, quelle que soit sa catégorie professionnelle, bénéficie des mêmes droits en terme de restauration. Nous entendons bien poursuivre dans ce sens. **Le Comité d'entreprise appartient aux salariés !** C'est pourquoi, nous continuerons à revendiquer des droits nouveaux en combattant l'idéologie dominante où le monde du travail est un coût.

C'est durant ce C.E qu'un élu CGT a remis les pétitions "**Ensemble défendons nos restaurants du personnel**" à Mme MEDARD, DRH et Présidente du C.E. 1629 signatures recueillies en 2 jours qui ont démontré à la direction votre attachement aux restaurants gérés par le C.E.

**Forts de votre engagement, les élus ont été sans faille.
Restons vigilants !**